



*Commune d'Oron*

## **Extrait des décisions de la Municipalité - no 46**

Séance du 11 décembre 2013 ouverte à 8h. - levée à 11 h.

Présidence : M. P. Modoux, Syndic  
Secrétaire : M. J.-D. Graz, Secrétaire municipal  
Municipalité présente : M. P. Modoux, Syndic, M. O. Sonnay, Vice-Syndic, Mme D. Richard-Martignier, Municipale, MM. F. Isoz, M. T. Menétrey, M. D. Sonnay et G. Wist, Municipaux

---

### **Châtillens - Coopérative Cité Derrière - Conseil d'administration**

La Municipalité décide de déléguer M. Wist, Municipal, au Conseil d'administration de la Coopérative Cité Derrière.

### **Oron-le-Châtel - Pittet Serge et Faïka - Panneaux photovoltaïques - Parcelle RF n° 13142**

La Municipalité décide de publier l'enquête publique dans le cadre d'un projet de pose de panneaux photovoltaïques.

### **Oron-le-Châtel - Château - Permis d'utiliser - Parcelle RF n° 13001**

La Municipalité décide de délivrer le permis d'habiter suite aux travaux de mise en conformité exigés par l'ECA au Château d'Oron.

### **Oron-la-Ville - Kissling Jean-Luc et Marie-Claude - Reconstruction - Parcelle RF n° 16006**

La Municipalité prend note de la demande de permis de construire après incendie et décide de le transmettre au canton avec dispense d'enquête.

### **Vuibroye - Gilliéron Blaise - Construction d'un rural - Parcelle RF n° 15039**

La Municipalité prend note de la demande d'examen préalable pour la construction d'un rural, et décide de le transmettre au SDT pour préavis.

### **Permis de construire - Taxes de base**

La Municipalité décide de facturer à l'avenir la taxe de base de minimum de **fr. 100.--** pour chaque permis délivré.

### **Mendiants et artistes**

Sur la base des dispositions du règlement de police, la Municipalité décide de ne plus accepter de mendiants ou d'artistes à l'entrée du bâtiment administratif à Oron-la-Ville.

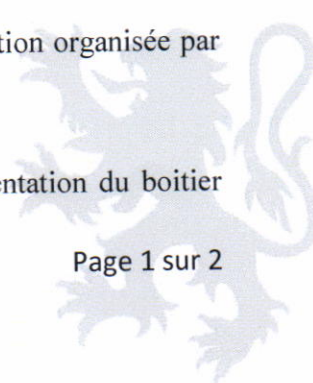
### **UCV - Nouveaux médias - Séance d'information**

La Municipalité décide de déléguer M. Wist, Municipal, à une séance d'information organisée par l'UCV sur le thème "Communes et nouveaux médias".

### **Ecoteaux – Réservoir**

La Municipalité décide d'adjuger à l'entreprise A. Pilet SA les travaux d'alimentation du boîtier Swisscom du réservoir d'Ecoteaux.

Page 1 sur 2





*Commune d'Oron*

### **Théâtre du Jorat - Saison 2014**

La Municipalité décide de souscrire quatre abonnements au Théâtre du Jorat à titre de soutien.

### **Oron-la-Ville - Centre sportif - Dégâts**

La Municipalité décide de ne pas entrer en matière sur l'intervention de parents relative à la facture qui leur a été transmise pour des dégâts causés par leur fils.

### **Oron-la-Ville - Bâtiment administratif – Bureau**

La Municipalité décide de louer le bureau du 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment administratif d'Oron-la Ville au Bureau d'ingénieurs AW Ingénieurs-Conseils SA de Promasens.

### **Les Thioleyres - Bâtiment communal - Ligne téléphonique**

La Municipalité décide de supprimer la ligne téléphonique de la classe du collège des Thioleyres qui n'est plus utilisée.

### **Association romande des yodleurs - Assemblée des délégués**

La Municipalité décide d'autoriser l'Association romande des yodleurs à poser des panneaux indicateurs dans la localité de Palézieux pour annoncer leur assemblée du 22 février 2014.

### **Oron-la-Ville - Ch. de la Poya - Permis de fouille**

La Municipalité décide de délivrer le permis de fouilles à Holdigaz pour installer une conduite de gaz dans le chemin de la Poya.

### **Oron-la-Ville - Place de la foire – Arbres**

La Municipalité décide d'adjuger à l'entreprise forestière Christian Aeschlimann les travaux d'élagage et d'abattage d'un arbre, ainsi que la taille de deux tilleuls à la place de la foire à Oron-la-Ville.

### **Ados Job - Demande de soutien**

La Municipalité décide de faire un don de **fr. 100.--** à Ados Job.

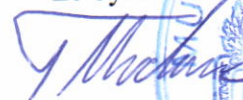
### **Etablissement scolaire Oron-Palézieux - Convention scolaire**

Concernant la future convention scolaire, la Municipalité décide d'organiser une séance commune avec les commissions des législatifs d'Essertes, de Maraçon et d'Oron, le 5 février 2014 à 20 h. à la cafétéria du centre sportif d'Oron-la-Ville.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Le Secrétaire

  
Philippe Modoux

  
Jean-Daniel Graz

